

IIRC'INFO est la lettre des nouveautés en ligne des sites et blogs de la Chaire d'excellence *Gestion du conflit et de l'après-conflit* et de l'*Institut international de recherche sur la conflictualité* (IIRCO)



## Focus



### 22/09/2022. Cour de cassation. Compétence universelle.

La Cour de cassation, la plus Haute Juridiction de l'ordre judiciaire Français peut-elle juger des crimes internationaux commis en Syrie ? Le Procureur de la Cour de cassation, François Molins, a saisi l'assemblée plénière pour qu'elle connaisse de cette question (Concernant les affaires Abdulhamid Chaban et Majdi Nema). La Cour de cassation, dans un arrêt du 24 novembre 2021, a déclaré n'être pas compétente pour juger un ressortissant syrien pour crime contre l'humanité car cette incrimination devrait être double; c'est-à-dire exister en droit français comme en droit syrien, or ce n'est pas le cas. La Cour de cassation sera exclusivement compétente en respectant le principe de double incrimination.



### 26/09/2022. CPI. Ouverture du procès Mahamat Saïd Abdel Kani.

Ancien commandant de la Séléka présumé avoir commis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité en 2013 à Bangui (République Centrafricaine). Un mandat d'arrêt avait été délivré le 7 janvier 2019. Le prévenu avait été remis entre les mains de la Cour Pénale Internationale le 24 janvier 2021.



### 29/09/2022. Mécanisme. Ouverture du procès Félicien Kabuga.

Félicien Kabuga, ancien président du Comité d'Initiative de la Radiotélévision Libre des Mille Collines va être jugé par le Mécanisme à La Haye. Ce dernier est présumé avoir commis des actes menant au génocide et au crime contre l'humanité commis envers les Tutsis en 1994. Il avait été arrêté en France le 16 mai 2020 à Asnières-sur-Seine puis remis aux autorités du Mécanisme le 26 octobre 2020.

[Cliquez ici](#) pour le fil-info complet de septembre 2022

## Prix Joinet 2022 des mémoires de Master 2

Lancement du prix Joinet des mémoires de master 2. Le prix récompense les meilleurs mémoires de master 2 en matière de Justice transitionnelle. Le travail des lauréats est publié dans l'annuaire de Justice transitionnelle (voir ci-contre pour l'édition 2022)

Deux lauréats seront distingués par le Comité de direction et le Comité de lecture de l'Annuaire. Les lauréats seront également félicités lors de la cérémonie de remise des Prix de thèse Joinet.

Les candidatures seront reçues jusqu'au 1er décembre 2022. Elles sont à adresser à contact@ifjd.org

## Publications



L'Annuaire de Justice transitionnelle entend contribuer à susciter et à diffuser une pensée francophone sur la justice transitionnelle, comprise comme incluant divers thèmes allant de la justice pénale (nationale ou internationale) aux commissions vérité et réconciliation, en passant par toute une série de mesures pouvant être adoptées à l'issue d'un conflit armé ou après la chute d'un régime autoritaire. Dans ces hypothèses de retour à la paix ou de transition démocratique (qui ne sont, du reste, pas toujours pérennes), il s'agit d'analyser les réponses offertes par le droit et par d'autres sciences humaines pour que des sociétés meurtries affrontent leur passé et préparent leur avenir dans les meilleures conditions.

Outre une ouverture internationale et pluridisciplinaire assumée, la nouvelle mouture de l'Annuaire vise à publier des contributions écrites par des universitaires mais aussi des praticiens, jeunes ou confirmés, qu'il s'agisse de mémoires de recherche réalisés par des étudiants en master 2, d'actes de colloques académiques, de témoignages de praticiens de la justice pénale ou transitionnelle ou encore d'études sur des expériences passées ou à venir, avec une perspective comparatiste dans le temps et dans l'espace.

Ces articles sont utilement complétés d'une bibliographie francophone de l'année en cours, comprenant, outre la doctrine pertinente, les références des principales jurisprudences internationales et nationales et une liste des événements marquants de la justice pénale internationale et transitionnelle.

L'Annuaire 2021 comprend notamment les actes de deux colloques universitaires, le rapport de synthèse du Séminaire annuel de l'IFJD, le dossier spécial « Processus de paix », des contributions variées, ainsi que la chronique de l'année.

## Appel à contribution. Annuaire de Justice transitionnelle 2022.

L'appel concerne aussi bien le dossier thématique que la Justice transitionnelle en ces différents états. Le dossier thématique traitera le sujet : « *Les enfants et la Justice transitionnelle* ». Suite à la guerre l'intérêt porté aux enfants est essentiel. Les propositions de contributions concerneront les enfants soldats mais aussi les différents droits violés dans le cadre de conflits ou de régimes autoritaires. On prendra en compte aussi bien les organismes judiciaires qui se focalisent uniquement sur les violations graves des droits humains comme les massacres, les tortures mais aussi les processus de reconstruction de l'enfant après un endoctrinement ainsi que la question de l'intersectionnalité.

Pour ce qui est des sujets divers, les auteurs sont invités à adresser des contributions en lien avec la Justice transitionnelle entendue comme « *l'éventail complet des divers processus et mécanismes mis en œuvre par une société pour tenter de faire face à des exactions massives commises dans le passé, en vue d'établir les responsabilités, de rendre justice et de permettre la réconciliation* » . ( Rapport du 2 août 2004 du Secrétaire général des Nations Unies devant le Conseil de sécurité).

Précision : les contributions peuvent porter sur un ou plusieurs pays et sur différentes périodes. Elle doit être soumise au plus tard, sous deux exemplaires, le 1er décembre 2022 par mail à contact@ifjd.org.

### Envoi des propositions

avant le 1er décembre 2022



# Colloque

Mémoire

PRENEZ DATE

## LES 20 ANS DE L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU STATUT DE ROME

Le principe de complémentarité : la clé d'un système global de lutte contre l'impunité

LUNDI 24 OCTOBRE 2022  
À PARTIR DE 14H



Le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères organise avec la Cour de cassation un évènement le 24 octobre 2022 pour célébrer le 20ème anniversaire de l'entrée en vigueur du Statut de Rome, traité fondateur de la Cour pénale internationale. Ce colloque, intitulé « Le principe de complémentarité : la clé d'un système global de lutte contre l'impunité des crimes internationaux » sera introduit par les hauts représentants des deux Cours symbolisant cet anniversaire, la Cour de cassation et la Cour pénale internationale. De grands spécialistes – diplomates, praticiens et universitaires – de la justice pénale internationale, de diverses nationalités, se réuniront pour porter une réflexion sur les dernières avancées en matière de lutte contre l'impunité et de reddition des comptes, ainsi que sur les efforts à accomplir pour aboutir à un système de justice pénale internationale global et efficace. L'évènement se tiendra en présence avec retransmission en quasi simultané sur la chaîne YouTube de la Cour de cassation.

## Séminaire de l'Association Française d'Histoire de la Justice—Cour de Cassation



Le séminaire *La justice, les justiciables et le public* se terminera le 17 octobre par une session consacrée aux procès filmés, sous le titre **Depuis Nuremberg, les procès filmés et la justice dans l'espace public.**

Intervenants :

Pascal PLAS, historien, directeur de la chaire d'excellence Gestion du conflit et de l'après-conflit, directeur de l'Institut international de recherche sur la conflictualité (L'IiRCO), à l'Université de Limoges  
Sylvie LINDEPERG, professeure d'histoire à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne, membre honoraire de l'Institut universitaire de France

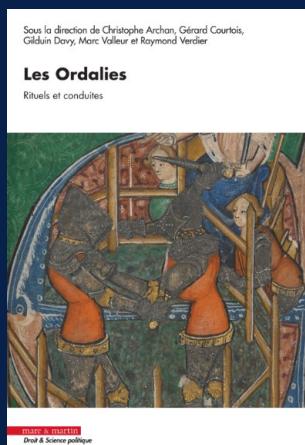
Une loi mémorielle a récemment été adoptée par le Parlement espagnol. Cette loi vise à rendre justice aux centaines de milliers de disparus de la guerre civile et du régime franquiste en leur offrant une sépulture digne. Grâce à ce texte, les fouilles et les exhumations vont pouvoir commencer. Ces dernières seront financées par l'État qui en sera responsable. Pour faciliter les identifications, une banque de données d'ADN des victimes sera créée. C'est la première fois que la loi espagnole autorise des exhumations, même si des recherches avaient déjà été entreprises par des associations. L'inaction de l'État avait été vivement critiquée par l'ONU. De plus, la loi prévoit l'annulation des condamnations prononcées par le régime franquiste, ainsi que la création d'un parquet dédié aux enquêtes sur les violations des droits humains commises durant la guerre civile et la dictature. C'est une avancée, aucune poursuite n'ayant été possible au nom de la transition vers la démocratie. Toutefois cette loi censée apaiser les esprits divise le pays, les partis politiques sont en désaccord et l'un des principaux groupes de défense de la mémoire considère qu'elle « perpétue l'impunité pour les franquistes ». Cette loi maintient en vigueur la loi d'amnistie de 1977.



# Séminaire de l'Iirco



L'Iirco a proposé en ouverture de son séminaire annuel une conférence sur l'actualité de l'ordalie dans le cadre de la Nuit des chercheurs. Un débat très riche a suivi la projection d'un film réalisé en 1997 par Raymond Verdier et Andréas Helmis, professeur à l'Université d'Athènes. Les travaux de ce dernier sont à retrouver dans l'ouvrage qui vient de paraître aux éditions Mare et Martin.



# Activités de l'Iirco / partenaires

## Don d'archives

En septembre 2022, maître Gaffet a remis à l'IiRCO un ensemble d'archives se rapportant à son séjour au Rwanda en 1997 au sein du groupe d'avocats volontaires pour travailler avec l'ONG « Avocats sans frontières » qui intervenait en urgence dans les procès, nombreux, qui avaient débuté au Rwanda en 1996. L'intérêt de ce fond d'archives est qu'il comprend la documentation fournie par l'ASF à propos du Rwanda, laquelle était alors mise à disposition des avocats qui allaient partir en mission. On y trouve des ouvrages et des notes sur le système judiciaire rwandais, des pièces diverses (articles de journaux, revues, brochures émanant de différentes organisations politiques, articles...), auxquelles s'ajoutent de nombreux rapports d'ONG (Avocats sans frontières, Human Rights Watch, Amnesty International, African Rights, FIDH). Le fond comprend quelques pièces éparses sur le Burundi qui permettent de compléter le fond Jean Chatain qui nous avait été versé en 2020

## Vient de paraître

Le numéro 30 de la revue *SENS DESSOUS* : « Réparer ». Le terme est un des maîtres-mots de l'époque. De l'intimité violentée aux crimes de masse, de l'outil hors d'usage à la nature saccagée, tout semble exiger réparation, comme si notre humanité s'y jouait. La littérature de la fin du XXe et du début du XXIe siècles en témoigne abondamment (pour le meilleur et pour le pire) ; la justice (civile ou pénale, étatique ou internationale) est sommée de réparer ; les psychothérapies de tous ordres doivent aussi faire avec cette injonction et l'action écologique peut être pensée sous l'angle de la réparation. Les articles réunis dans ce numéro, s'ils soulignent la grandeur de cette aptitude à réparer, font tous ressortir la manière dont elle est menacée et / ou pervertie par un fantasme de toute puissance : revenir à l'avant comme si rien ne s'était passé, confondre réparer et augmenter ou encore, comble de la perversion, détruire pour pouvoir réparer...Les auteurs : Boyer-Labrouche Anne, Morange Elisa,, Cadi Antoine, Morhain Yves, Deduret Roland, **Pias Pascal**, Dumand Alexandre, Raija Siekkinen, Foldès Pierre, Sebbane Nathalie, Gefen Alexandre, Svandra Philippe, Graton Florian, Taïbi Nadia, Jobard Fabien, Vallat David, Malinge Yoann, Verry Mathieu.



## A suivre

. **Séminaire IFJD : Penser la violence de guerre.** 1er webinaire « La justice face à la guerre », jeudi 13 octobre 2022 à partir de 18h. Intervenants : Stéphane Audoin-Rouzeau directeur d'études à l'EHESS : « Regarder la violence de guerre ». Débat avec Christian Ingrao directeur de recherche en histoire au CNRS, EHESS et Jean Pierre Massias, président de l'IFJD.

. **Hommage à Louis Joinet** ( IFJD, Syndicat de la Magistrature, Association Donde Estan Francia) Paris, 19 novembre 2022, 15h00-20h30. 4 tables rondes. Inscription obligatoire.

## A écouter

La conférence de Pascal Plas, directeur de l'IiRCO : *Décryptage de procès, 1945-1961 : juger les criminels nazis. Du procès de Nuremberg au procès Eichmann*. Conférence à écouter, format MP3, sur le site des Archives départementales de la Charente.

## Grande conférence de l'Université de Limoges

**Les procès en images** par Pascal Plas, directeur de l'IiRCO, jeudi 27 octobre 2022, 19h00, Espace Simone Veil, 2 rue de la Providence à Limoges, conférence ouverte à tous. Entrée gratuite. Renseignements : scientificulture@unilim.fr



## Vient de paraître

Les actes du colloque « **La littérature, patrimoine sans frontières** » qui s'était tenu à Pau du 12 au 15 octobre 2021. Ce colloque avait été organisé par le laboratoire ITEM (Identités, Territoires, Expressions, Mobilités) de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.



Conception et réalisation :  
Pascal Plas,  
Léa Berthomiers,  
Camille Hivert